

CANDIDATER

DUT : www.admission-postbac.fr

Licence Professionnelle : www.iut-lpc.fr

Contrat d'apprentissage :

Candidat :

- ✓ Etre admissible
- ✓ Détenteur d'un BAC ou BAC+2
- ✓ Avoir moins de 26 ans à la signature du contrat d'apprentissage
- ✓ Trouver une entreprise d'accueil

IUT :

- ✓ L'IUT valide la fiche d'engagement signée par le candidat et l'entreprise
- ✓ Le CFA enregistre le contrat d'apprentissage
- ✓ L'IUT inscrit administrativement le candidat

Contrat de Professionnalisation :

Candidat :

- ✓ Etre admissible
- ✓ Détenteur d'un BAC ou BAC+2
- ✓ Etre inscrit à Pôle emploi (si + de 26 ans)
- ✓ Trouver une entreprise d'accueil

IUT :

- ✓ L'IUT se charge de la gestion administrative et financière
- ✓ L'IUT établit une convention de formation continue signée par l'entreprise et l'IUT



D'autres questions, contactez :

IUT de Poitiers-Châtelleraut-Niort

Pôle Formation Continue / Alternance

iutp.fca@univ-poitiers.fr Tél : 05.49.45.41.64



web